

Benoît XVI recadre les évêques français en visite à Ad limina

Author : Maximilien Bernard

Categories : [En Une](#), [Perepiscopus](#), [Rome](#), [Vatican](#)

Date : 21 septembre 2012



32 évêques des provinces de l'Ouest de la France ont été reçus ce matin par le Pape **Benoît XVI** à Castel Gandolfo. [Dans un discours](#) tout en douceur dont notre Saint-Père a le secret, il a remis en cause un certain nombre d'attitudes en vogue dans les diocèses. Par exemple, sur les regroupements paroissiaux, rendus nécessaires par la raréfaction des prêtres, et qui mobilisent nos évêques, Benoît XVI rappelle, après avoir cité le texte de la CEF « *les laïcs en mission ecclésiale en France* » :

"Toutefois la solution des problèmes pastoraux diocésains qui se présentent ne saurait se limiter à des questions d'organisation, pour importantes qu'elles soient. Le risque existe de mettre l'accent sur la recherche de l'efficacité avec une sorte de « *bureaucratization de la pastorale* », en se focalisant sur les structures, sur l'organisation et les programmes, qui peuvent devenir « *autoréférentiels* », à usage exclusif des membres de ces structures. Celles-ci n'auraient alors que peu d'impact sur la vie des chrétiens éloignés de la pratique régulière. L'évangélisation demande, en revanche, de partir de la rencontre avec le Seigneur, dans un dialogue établi dans la prière, puis de se concentrer sur le témoignage à donner afin d'aider nos contemporains à reconnaître et à redécouvrir les signes de la présence de Dieu."

De même, sur la place croissante donnée aux laïcs dans les missions ecclésiales, Benoît XVI déclare :

"Il convient cependant, d'une part, de rappeler que la tâche spécifique des fidèles laïcs est l'animation chrétienne

des réalités temporelles au sein desquelles ils agissent de leur propre initiative et de façon autonome, à la lumière de la foi et de l'enseignement de l'Église (cf. Gaudium et spes, n. 43). Il est donc nécessaire de veiller au respect de la différence entre le sacerdoce commun de tous les fidèles et le sacerdoce ministériel de ceux qui ont été ordonnés au service de la communauté, différence qui n'est pas seulement de degré, mais de nature (cf. Lumen gentium, n. 10)."

Les références aux textes du Concile Vatican II au cours du texte sont presque des clins d'oeil à ceux qui n'ont que le Concile à la bouche, mais qui n'en appliquent pas le commencement du début.

Sans citer explicitement le projet de dénaturation du mariage, Benoît XVI appelle les évêques à la fermeté dans la défense de la famille. Nous avons vu ces derniers jours que certains évêques de France s'expriment. Mais cela n'est pas suffisant en regard du nombre d'évêques français. Surtout, le pape en parle juste après avoir évoqué la figure héroïque de sainte Jeanne d'Arc :

"la famille « *est le fondement de la vie sociale* ». Celle-ci est menacée en bien des endroits, par suite d'une conception de la nature humaine qui s'avère défectueuse. Défendre la vie et la famille dans la société n'est en rien rétrograde, mais plutôt prophétique car cela revient à promouvoir des valeurs qui permettent le plein épanouissement de la personne humaine, créée à l'image et à la ressemblance de Dieu (cf. Gn 1, 26). Nous avons là un véritable défi à relever. En effet, « *le bien que l'Église et la société tout entière attendent du mariage et de la famille fondée sur lui est trop grand pour qu'on ne s'engage pas totalement dans ce domaine pastoral spécifique. Mariage et famille sont des institutions qui doivent être promues et garanties de toute équivoque possible quant à leur vérité, parce que tout dommage qui leur est causé constitue de fait une blessure pour la convivialité humaine comme telle* » (Sacramentum caritatis, n. 29).

Pour terminer, Benoît XVI n'a pas manqué d'évoquer ces fidèles "*qui méritent de faire l'objet d'une égale sollicitude pastorale*" bien qu'ils "*expriment légitimement des sensibilités différentes*". Comment ne pas y voir une remarque sur l'attitude des évêques à l'égard des fidèles attachés à la forme extraordinaire ?